

L'EXPRESSION VERBO-TEMPORELLE FACTEUR D'OBJECTIVITE ET DE NEUTRALITE DANS LA NARRATION DE "LA GUERRE EN COTE D'IVOIRE" LE CAS DE FRATERNITE MATIN

ANOH ADJE JOSEPH
Université DE BOUAKE
E-mail : anohjoe@yahoo.fr

Résumé

Ce travail est une étude des différents temps verbaux, notamment les plus importants qui ont servi à la narration de la guerre en Côte d'Ivoire. Il s'agit du présent, du passé composé et de l'imparfait eu égard à leurs occurrences. L'examen exhaustif de ces tiroirs verbaux fait apparaître que le présent est le temps qui a servi à rendre compte de la guerre en Côte d'Ivoire. Il est associé au passé composé et à l'imparfait avec lesquels il forme un micro-système temporel dont la fonction essentielle est de restituer avec objectivité et neutralité des événements pourtant passés et complètement achevés au moment de l'énonciation.

Mots-clés : Temps verbaux, énonciation, narration, guerre.

Summary

This work is a study of various verb tenses, mainly those frequently used to report about the war in Côte d'Ivoire. We shall deal with the present simple tense and past tenses like the present perfect and the past which have often been used.

A close study of the occurrences of the above tenses shows that the present tense has mostly been used to refer to facts related to the war in Côte d'Ivoire.

The present perfect and the past have also been used alongside with the present tense to form a temporal micro-system in the objective and neutral description of completed past events.

Keywords : Verb tenses, utterance, account, war.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

INTRODUCTION

En règle générale, le verbe est appréhendé comme un phénomène grammatical caractérisé par des désinences qui, par opposition les unes aux autres, prennent une valeur de temps ou de mode. La catégorie verbale se trouve mêlée à tous les actes humains de la vie. En effet, c'est autour d'elle que se construit toute énonciation, qu'elle soit utilitaire ou littéraire, explicite ou implicite. C'est tout naturellement que la catégorie verbale se pose comme un élément central de la narration du conflit armé qui secoue la Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002.

Le présent travail se veut une réflexion consacrée aux différents temps verbaux de l'indicatif intervenant dans le traitement de la guerre, telle que relatée dans *Fraternité Matin* écrite. Il s'agit de montrer que l'emploi du présent comme temps de narration est aussi un moyen d'expression d'objectivité et de neutralité. Pour y parvenir, je me propose d'abord d'inventorier tous les temps verbaux et autres éléments énonciatifs associés à la narration de la guerre. J'examinerai ensuite le problème posé par l'emploi du présent comme temps de narration. Enfin, j'indiquerai dans quelle mesure l'emploi du présent est un facteur de neutralité et d'objectivité dans la restitution des faits tels qu'ils se sont déroulés sur les différents fronts.

Pour ce faire, un corpus de cinquante (50) articles de comptes rendus du quotidien ivoirien *Fraternité Matin* a été constitué. Après examen préliminaire et vu la similitude des données recueillies, vingt cinq (25) articles ont été définitivement retenus. Ces articles proviennent, dans leur grande majorité, du spécial *Fraternité Matin* N°11659 du vendredi 19 septembre 2003.

C'est sur ce corpus considéré comme représentatif que se fonde la présente analyse.

I. INVENTAIRE DES TEMPS

Dans la nuit du 18 au 19 septembre 2002, la Côte d'Ivoire a été attaquée. Ce qui était considéré comme une mutinerie s'est mué en véritable conflit armé, notamment au Nord, au Centre et à l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Plusieurs temps verbaux ont servi à la narration de ces événements ; en témoigne (1) que voici :

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

- (1) « La bataille de Bouaké fera date dans la chronologie de cette crise politico-militaire, comme une des plus violentes et des plus meurtrières, difficile cependant d'avancer des chiffres pour évaluer les pertes en vies humaines. Tout a commencé le dimanche 06 octobre. Déjà un peu plus de deux semaines que dure le siège de la cité désormais déclarée zone de guerre... Les premiers coups de feu annonciateurs sont entendus du côté de Sokoura. Le drame venait de commencer à se jouer. Des projectiles lumineux multicolores, tel un feu d'artifice déchirent le ciel noir. L'enfer est à nos portes... Le camp commando et le premier bataillon du génie, sont dans la ligne de feu. Aux environs de 16 heures, la victoire semble avoir choisi son camp. A en croire les clameurs, plus aucun doute, les forces régulières ont pris le dessus... Les résidants les plus téméraires investissent le macadam... »

(Youssef Sylla, « Bouaké Tombe » in *Frat-Mat* n°11659 du 19 septembre 2003 p. 5)

Plusieurs temps verbaux structurent l'extrait ci-dessus. Il s'agit de l'indicatif présent, du passé composé, de l'imparfait, du futur de l'indicatif. Cette liste n'est pas exhaustive puisque, d'une manière générale, tous les tiroirs verbaux de l'indicatif ont été associés à cet événement. Ce sont ces temps là qui vont être inventoriés à présent.

1.1. L'indicatif présent

Avec 770 occurrences sur un total de 1875 temps verbaux, l'indicatif présent fait office de temps de base de la narration de la guerre. Le journaliste-narrateur s'en sert pour rendre compte des événements qui se déroulent au moment de la publication, mais aussi de ceux qui se sont déjà déroulés et des faits à venir. C'est le temps qui a servi à la narration de la guerre, à la description des pourparlers et à la présentation des perspectives. L'indicatif présent c'est, enfin, 41,06% des emplois.

Ce tiroir verbal n'est pas employé de façon solitaire. Il est associé au passé composé et à l'imparfait avec lesquels il forme un micro-système.

1.2. Le passé composé

Il vient après l'indicatif présent dans la narration de la guerre en Côte d'Ivoire. Tout comme le présent, le passé composé intervient à tous les niveaux de ce conflit ; depuis les affrontements jusqu'aux perspectives en passant par les pourparlers.

Sur un total de 1865 occurrences verbales, le passé composé revient 544 fois, ce qui représente 29,01%.

1.3. L'imparfait de l'indicatif

Ce tiroir verbal est le troisième élément du système passé composé-présent-imparfait. Dans ce système temporel, l'imparfait représente 23,20% des emplois avec 435 occurrences. Viennent, par la suite, les autres temporalités.

1.4. Les autres temporalités

Il s'agit du futur simple, des conditionnels présent et passé, du plus-que-parfait, du futur antérieur, du passé simple et du passé antérieur. Tous ces temps verbaux se caractérisent par leurs très faibles occurrences dans la narration de la guerre comme en témoigne le tableau récapitulatif suivant :

TABLEAU GENERAL DES TEMPS VERBAUX AYANT SERVI AU TRAITEMENT DE LA GUERRE EN CÔTE D'IVOIRE

TEMPS VERBAUX	OCCURRENCES	POURCENTAGE
Présent de l'indicatif	770	41,06
Passé composé	544	29,01
Imparfait	435	23,20
Futur simple	66	03,52
Plus-que-parfait	23	01,22
Conditionnel présent	14	00,74
Conditionnel passé	08	00,42
Futur antérieur	07	00,37
Passé simple	05	00,26
Passé antérieur	03	00,16
	1 875	100%

Il est important de retenir, selon l'inventaire, que la narration de la guerre dans *Fraternité Matin* ivoirienne s'est opérée à partir de trois temps verbaux ; ce sont, par ordre d'importance, le présent de l'indicatif, le passé composé et l'imparfait. Ces trois tiroirs verbaux constituent d'ailleurs un micro-système productif dans la mesure où ils se retrouvent au début et à la fin du processus.

A côté de ces fondamentaux, il y a toutes les autres temporalités (cf 1.4). Entre les deux, se trouve le futur.

On le voit, tous les temps verbaux de l'indicatif ont été sollicités pour rendre compte de la guerre en Côte d'Ivoire. Mais, comme l'indiquent les données statistiques, ils connaissent des fortunes diverses au niveau des occurrences. Ces données statistiques, loin d'être isolées, constituent une base qui permet de mieux orienter l'analyse sémantique. Ainsi, seuls les trois temps fondamentaux, notamment l'indicatif présent retiendront-ils notre attention. Mais avant, il ne serait pas superflu de s'arrêter un tant soit peu sur la nature même du « récit » journalistique, support de tous ces temps verbaux.

II. LE COMPTE RENDU JOURNALISTIQUE : UNE ENONCIATION HYBRIDE

Depuis les travaux de Benveniste (1966 : 237-250), l'on sait que l'emploi des temps verbaux dans un texte est le pendant du type d'énonciation auquel appartient ce texte ; étant entendu que chaque plan d'énonciation est marqué par des indices d'ostentation. Dans la narration de la guerre en Côte d'Ivoire, ces différents indices qui, pour l'essentiel, se résument aux embrayeurs de personnes et aux indicateurs spatio-temporels, connaissent des emplois variés.

2.1. Les indices de personnes

Il s'agit essentiellement du couple (je/tu), de leur forme amplifiée (nous/vous) et de leurs variantes casuelles (mon/ton ; mien/tien ; me/te...)

Dans le corpus qu'il nous a été donné d'analyser, l'on assiste à un effacement de ces éléments là. En effet, les journalistes-narrateurs disent rarement "je". D'ailleurs ni "je" ni "tu" ne sont perceptibles. Quelques traces de "nous" existent, mais la seule marque explicite du journaliste-narrateur est sa signature, la mention de son nom en haut ou au bas de l'article. En lieu et place des coénonciateurs, c'est le pronom "on" et "il" qui sont en concurrence comme en témoignent (2) et (3) ci-dessous :

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

- (2) « ... Vers midi, l'on peut apercevoir des combattants en treillis en pleine action. Aux environs de 16 heures, la victoire semble avoir choisi son camp... Les résidants les plus téméraires investissent le macadam... l'on saute littéralement au cou des libérateurs. L'on semble oublier la multitude de cadavres visibles pourtant partout... Dans la foulée, des jeunes gens en furie vont ouvrir un front civil à N'gattakro. A cet instant, l'on peut dire qu'on est passé à côté d'un embrasement social... l'on assistera, malgré tout, à quelques exécutions sommaires... »

(Youssouf Sylla : « Bouake tombe » in *Frat-Mat* n°11659 du 19 septembre 2003 p.5.)

Le journaliste qui rapporte cet épisode de la guerre ne dit ni “je”, ni “tu”, ni “nous”. Il s'implique autrement dans ce qu'il dit par l'entremise de “on”. Ces différents “on” que nous avons ici à savoir :

- a – L'on peut apercevoir des combattants en treillis en pleine action.
- b – L'on saute littéralement au cou des libérateurs.
- c – L'on semble oublier la multitude de cadavres visibles pourtant partout.
- d – L'on peut dire qu'on est passé à côté d'un embrasement social.
- e – L'on assistera malgré tout à quelques exécutions sommaires.

Sont polysémiques et renvoient à la généralité mais, en les examinant de près, des nuances existent. Ainsi en (a) et en (e) “on” renvoie-t-il à la généralité, “aux gens”, à “tout le monde” y compris le journaliste narrateur qui, par ce biais, intervient directement dans le récit. Pour s'en convaincre, substituons ces deux “on” par “nous”. On aura respectivement :

- a' – Nous pouvons apercevoir des combattants en treillis en pleine action.
- e' – Nous assisterons malgré tout à quelques exécutions sommaires.

En (b) et en (c) en revanche, l'indéfini “on” peut être assimilé à “il” et “aux gens”. Il s'agit de tout le monde ou d'un certain nombre de personnes à l'exclusion du journaliste-narrateur.

Enfin en (d), le “on” a valeur de “je” dans la mesure où il renvoie à celui qui parle, c'est-à-dire à l'énonciateur. C'est le journaliste qui assume le discours dans cette séquence mais, afin d'éviter la première personne “je” qui est d'une grande subjectivité, le journaliste fait usage de l'indéfini “on”. Ici, ce “on” qui peut dire, n'est autre personne que celui qui dit “on” c'est-à-dire le journaliste-énonciateur.

On le voit, l'indéfini “on” est bien présent dans la narration de la guerre avec des valeurs compatibles à celles de “nous”, de “je” et de “il”. A travers ces différents “on”, le journaliste-narrateur continue d'assumer le récit tout en gardant une certaine distance.

A côté de ces “on”, il y a la non-personne “il”. En voici une illustration avec (3) :

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

- (3) « Lundi 07 octobre 2002, la ville de Vavoua tombe aux mains des rebelles après un affrontement avec les forces loyalistes qui avaient dressé un barrage sur l'axe Vavoua-Seguella. Les insurgés en provenance de Seguella qu'ils occupent depuis le 02 octobre ont arrêté 05 militaires et gendarmes qu'ils ont fait prisonniers... »

(ZOBO N. Paulin « La porte de l'Ouest s'ouvre aux rebelles »
in *FRAT-MAT* n°11659 du 19 septembre p. 6)

Deux occurrences de “ils” sont perceptibles dans l'extrait (3) ci-dessus. Chaque occurrence de “ils” renvoie au même syntagme nominal à savoir « les insurgés » qui, du reste, est mentionné dans le texte. Ici se trouve posé la modalité référentielle déterminative de cette catégorie de pronoms que Benveniste appelle non-personne. En effet, un pronom est dit « anaphorique » lorsqu'il reprend une expression linguistique qui désigne explicitement, par une description définie ou de toute autre manière, un référent.

C'est le cas ici où les deux occurrences de “ils” renvoient à l'expression nominale « les insurgés » qui est un élément du cotexte. Cette fonction anaphorique est celle que l'on reconnaît à tous ces “il” et “elle” qui interviennent dans la narration de la guerre.

Il ressort au terme de nos investigations relatives aux indices de personnes que, dans le compte rendu de la crise ivoirienne, le journaliste-narrateur s'est mis dans une perspective qui exclut sa présence ostentatoire dans le récit. Seul l'indéfini “on” et le pronom “il” en sont explicites tout comme les indicateurs spatio-temporels qu'il convient d'examiner à présent.

2.2. Les indicateurs spatiaux et temporels

2.2.1. *Les indicateurs spatiaux*

Pour rendre compte des affrontements, deux formes ont été utilisées par les journalistes. Il s'agit d'une localisation spatiale absolue d'une part et d'une localisation cotextuelle d'autre part.

La localisation est dite absolue, lorsque le lieu de l'événement est indiqué de façon précise sans aucune intermédiation, sans recourir à un quelconque élément cotextuel. En témoigne (4) qui va suivre.

- (4) « Dix jours après le début de la rébellion armée du 19 septembre, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est réunie à Accra sur convocation de son Président, Me Aboulaye Wade »

(Messe Cyprien « CEDEAO : la volonté n'a pas suffi » in *FRAT-MAT* op-cit p. 8)

Ici « Accra » est une indication spatiale absolue. C'est un lieu précis, la capitale de l'Etat du Ghana.

Contrairement à (4), certains événements ont été localisés à partir d'un élément du cotexte. En ce moment, le journaliste-narrateur met en jeu des adverbes de lieu. Il s'agit essentiellement de "là". En voici un exemple :

- (5) « ... Dans la foulée, des jeunes gens en furie vont ouvrir un front civil à N'Gattakro et à Broukro. Avec là aussi, hélas, mort d'hommes et incendie de domiciles ».

(Frat-Mat op-cit p. 5)

Comme nous pouvons le constater, l'adverbe « là » se distribue à partir du point de repère que constitue le lieu où se tient le journaliste-narrateur. Ainsi « là » renvoie-t-il à un lieu supposé être autre que celui du journaliste. En (5), l'emploi de « là » suppose, en principe, que les faits rapportés ici se sont déroulés en un endroit éloigné de celui du narrateur. Un espace distant de celui de l'énonciation. Cette distance est d'abord et avant tout le locative. Mais elle peut intervenir dans la modalité présentation des faits.

2.2.2. Les indicateurs temporels

Pour raconter la guerre ivoiro-ivoirienne, les journalistes-narrateurs ont eu recours à trois types de repérage à savoir, le repérage par embrayeurs, le repérage par cotexte et le repérage absolu. Ces trois types d'indicateurs temporels interviennent de façon concomitante dans le « récit » comme l'atteste l'extrait suivant :

- (6) « Ce soir du 18 septembre, le Chef de l'Etat est en visite officielle en Italie depuis la veille jusqu'au 22 septembre... Ce soir là, l'alerte semble être maximale. Aux environs de 3 heures du matin pourtant, Abidjan est prise d'assaut. Sous les feus nourris de « mutins ». Cette guerre a cependant eu le mérite de réveiller le patriotisme endormi des ivoiriens ainsi que l'amorce d'une grande armée, équipée et crainte. Qui veut la paix prépare la guerre. La côte d'Ivoire l'a appris à ses dépens. Aujourd'hui, elle a suffisamment de moyens de dissuasion pour aller à la paix... »

Frat-Mat op-cit p. 23.

Dans l'extrait (7), le repérage temporel s'opère de trois manières. Le journaliste-narrateur commence la narration par une indication temporelle précise « *Ce soir du 18 septembre* ». Cette mention situe sur le moment précis du déroulement des faits qui vont être relatés. Deux autres

indications temporelles précises vont accompagner la première. Il s'agit de « *jusqu'au 22 septembre* » et de « *aux environs de 3 heures du matin* ». Après ces éléments de précision, le texte est marqué par une indication temporelle cotextuelle « *ce soir là* ». Cette indication est cotextuelle dans la mesure où, pour être interprétée, l'on a besoin de recourir à un élément du cotexte à savoir « *ce soir du 18 septembre* ». Ce repérage par le cotexte permet au journaliste d'éviter la reprise de l'indication temporelle mentionnée au début de la narration. Mais, en écrivant « *ce soir là* », et bien qu'il y ait référence directe à une entité temporelle, le journaliste entend poser l'acte de référence comme renvoyant à une entité qu'il juge éloignée de lui dans le temps. En effet, ce soir du 18 septembre dont il est question est loin d'être le moment d'énonciation.

Enfin, les journalistes recourent à « *aujourd'hui* » qui, lui, est un véritable embrayeur qui a comme repère le moment d'énonciation.

Il convient de retenir, au total, que les faits de guerre rapportés dans la presse écrite ivoirienne sont inscrits dans l'espace et peuvent être repérés dans le temps quel que soit le plan d'énonciation.

2.3. Les deux plans d'énonciation

Nous le disions (cf. (2)), à partir de l'emploi des temps, *Benveniste* (1966, p. 238-239) parle de deux plans d'énonciation à savoir l'énonciation historique et le discours.

L'énonciation historique, selon *Benveniste*, caractérise le récit des événements passés. Il s'agit de la présentation des faits survenus à un certain moment du temps sans aucune intervention du locuteur. Pour qu'ils puissent être enregistrés comme s'étant produits, ces faits doivent appartenir au passé... c'est le mode d'énonciation qui exclut toute forme linguistique « autobiographique »... On ne constatera, dans le récit historique strictement poursuivi, que des formes de « 3^{ème} personne ».

Enfin, au niveau des temps verbaux, l'énonciation historique comporte trois temps : le passé simple, l'imparfait (y compris la forme en rait) le plus-que-parfait...

En un mot, le récit se présente sous forme d'énoncé dépourvu d'embrayeurs. C'est une énonciation coupée de son instance. Ainsi caractérisé, le récit se situe-t-il aux antipodes du discours.

Benveniste (ibid p. 242 – 243) entend par discours, toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière. Autrement dit, on peut appeler discours, tous les genres où quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne.

Le discours emploie toutes les formes personnelles du verbe aussi bien je/tu que il. Au niveau de l'expression du temps, le discours est fondé sur trois temps principaux à savoir le présent, le futur et le parfait ou passé composé. D'une manière générale, tous les autres temps y sont admis sauf le passé simple.

Sur la base de ce qui précède et en raison des temps verbaux en présence (indicatif présent, passé composé, imparfait) ; en raison également de l'emploi des formes de 3^e personne (il) et en l'absence des coénonciateurs (je, tu) (cf.2.1) ; et de par la présence d'indicateurs spatiaux et temporels tels que « aujourd'hui » dont le repère est le moment d'énonciation et « là », « la veille » dont le repère est un élément de l'énoncé (cf.221.222). Et, dans la mesure où il s'agit ici de « récit » d'événements passés avec ou sans intervention du journaliste-narrateur, nous pouvons conclure que la guerre en Côte d'Ivoire a été relatée dans la presse ivoirienne sous forme de compte rendu mêlant aussi bien les marques formelles du « discours » que celles du « récit » au sens benvenistien du terme. Cette énonciation hybride s'est faite avec une expression temporelle dominée par le présent qui distribue passé composé et imparfait. Ce sont d'ailleurs ces temporalités là qui retiendront notre attention dans le développement qui va suivre.

III. L'EXPRESSION TEMPORELLE : DU PRESENT ACTUEL AU PRESENT HISTORIQUE

La notion de « présent » n'est pas aisée à cerner. L'expression « moment de la parole » ou « moment d'énonciation » demeure une expression approximative, voire indicative, faute de mieux. En effet ce moment dont on a parlé reste difficile à délimiter en raison de son instantanéité. Au niveau aspectuel, la valeur de l'indicatif présent rime toujours avec l'action en train de s'accomplir au moment de la parole. Ainsi, quand j'énonce par exemple « Yao arrive », cela veut dire qu'en ce moment précis, Yao est en train de venir. D'où l'appellation de présent ponctuel ou d'actualité.

3.1. Narration de la guerre et présent ponctuel ou actuel

Le présent ponctuel c'est le présent du moment, le présent qui sert à exprimer ce qui se passe actuellement, au moment où l'on parle. Ce présent est-il compatible avec celui qui a servi à la narration de la guerre ? Pour le savoir, relisons l'extrait (7).

(7) « ... Vers midi, l'on peut apercevoir des combattants en treillis en pleine action. Aux environs de 16 heures, la victoire semble avoir choisi son camp... Les résidents les plus téméraires investissent le macadam... l'on saute littéralement au cou des libérateurs. L'on

semble oublier la multitude de cadavres visibles pourtant partout... Dans la foulée, des jeunes gens en furie vont ouvrir un front civil à N’Gattakro. A cet instant l’on peut dire qu’on est passé à côté d’un embrassement social... l’on assistera malgré tout, à quelques exécutions sommaires. Le bilan sera particulièrement lourd. Les corps décomptés ajoutent leur insupportable puanteur au tableau macabre en même temps que s’accroît la menace d’épidémie »

Frat-Mat op-cit p.5

La plupart des verbes de l’extrait (7) sont au présent. Cela signifie, en principe, que les différents procès ou événements véhiculés par les verbes comme « peut », « semble », « investissent », « saute », « ajoutent » et « s’accroît » connaissent une actualisation. Autrement dit, il doit avoir une certaine concomitance entre l’événement de ces verbes là et leur moment d’énonciation. Pour être plus explicite, cela voudrait dire que, au moment où l’on dit « les résidents les plus téméraires investissent la macadam. L’on saute littéralement au cou des libérateurs » etc. ces événements devraient être en train de s’accomplir. Or tel n’est pas le cas. Il y a un déphasage important entre le temps de l’énonciation et le temps de ces événements. En d’autres termes, les événements suggérés par les différents présents ne sont pas en train de s’accomplir actuellement, loin s’en faut. Pour s’en convaincre, ajoutons « actuellement » à quelques-uns de ces présents, on aura respectivement :

- (7.1) « Actuellement l’on peut apercevoir des combattants en treillis »
- (7.2) « La victoire semble avoir choisi son camp actuellement... »
- (7.3) « Actuellement, les résidents les plus téméraires investissent le macadam... »
- (7.4) « actuellement, l’on saute littéralement au cou des libérateurs ».

Une telle approche, bien que grammaticalement acceptable, pose problème dans la mesure où elle fait coïncider le temps de l’événement et le temps de l’énonciation, alors que, dans le cas qui nous intéresse ici, les faits ont déjà eu lieu et sont complètement achevés au moment de l’énonciation. Par conséquent ici, l’on ne peut pas parler de présent d’actualité ou de présent ponctuel.

De fait, si les présents que l’on retrouve dans la narration de la guerre en Côte d’Ivoire sont en rupture d’avec la valeur d’actualité ou de ponctualité, c’est parce que ces formes là riment avec le présent dit historique.

3.2. Narration de la guerre et présent historique

Lorsque, pour une raison quelconque, l'on donne à un récit la forme d'un discours, en présentant comme actuels des événements pourtant passés, on parle de présent historique soit (7.a) et (7.b) ci-dessous.

(7.a) : Les forces régulières ont pris le dessus.

(7.b) : Les résidents les plus téméraires investissent le macadam

En (7.a), l'événement exprimé par le verbe au passé composé (ont pris) est passé et complètement achevé au moment de l'énonciation. En effet, les forces régulières ont déjà pris le dessus, le fait est là, par conséquent « ont pris » relève de l'action accomplie.

De même, en (7.b), « investissent » bien qu'étant au présent, se trouve dans un contexte passé et sert à véhiculer un fait passé et achevé au moment de l'énonciation. C'est donc un pseudo-présent appelé présent historique. Ainsi (7.a) et (7.b) se retrouvent-ils indifférenciés du point de vue des événements suggérés, lesquels se caractérisent par leur antériorité par rapport au moment de l'énonciation.

Ces différents présents historiques qui dominent la narration de la guerre ivoirienne sont utilisés par les journalistes pour rendre compte, au présent, des faits pourtant passés et complètement achevés. Le faisant, les journalistes recréent l'événement en le faisant vivre ou revivre par le lecteur avec une certaine intensité. Toute chose qui entraîne l'illusion de la concordance entre le temps de l'événement et le moment d'énonciation.

3.3. L'imparfait et le passé composé dans la narration de la guerre

Nous le disions tantôt, le présent, le passé composé et l'imparfait constituent un micro-système temporel dans la narration de la guerre en Côte d'Ivoire. Dans ce micro système, tandis que les événements principaux sont rapportés au passé composé et au présent, l'imparfait intervient pour planter le « décor » ou pour rappeler le contexte ou le cadre de l'action principale comme c'est le cas dans (8) ci-dessous.

(8) « Les rumeurs circulaient déjà sur l'intention des rebelles de prendre la ville de Man après Bouaké, Korhogo, Odienné, Seguela... et la tension montait également chez les militants de l'UDPCI, en conflit avec ceux du FPI depuis la mort du général Guéi qui avait pour fief la région des 18 montagnes. C'est dans cet environnement que le jeudi 28 novembre 2002, à 9 heures, des tirs à l'arme automatique ébranlent la population de Danané. »

(Paulin N. ZOBO : « L'Ouest s'embrace » in *Frat-Mat* op-cit p. 7)

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Quand ce n'est pas pour rappeler les circonstances, les journalistes se servent de l'imparfait dans leurs réflexions ou commentaires. Dans la presse comme partout ailleurs ni le début, ni la fin de l'événement n'intéresse ce tiroir verbal en tant que tel.

Ce sont, du reste, les deux emplois majeurs de ce tiroir verbal dans la narration du conflit ivoirien. Mais tout juste avant l'imparfait, il y a le passé composé.

Le passé composé, il faut le rappeler, a toujours une position ambiguë du fait de sa composition faite d'un auxiliaire au présent et d'un participe passé marquant l'accompli. Aussi, dans la narration de la guerre, ce tiroir verbal intervient-il pour exprimer les événements complètement achevés au moment de la narration. Le passé composé est utilisé aussi dans les bilans. (9) qui va suivre est une illustration.

(9) « La salle guerre imposée à la Côte d'Ivoire a fait beaucoup de dégâts. Beaucoup d'exactions ont été commises sur les populations... A Bouaké, Sakassou, Béoumi, l'on a assisté entre autre à des enlèvements gratuits... les danseuses d'Adjanou ont fait les frais de la barbarie des insurgés. Elles ont été violées et battues. Toutefois, s'il y a une région où la guerre a laissé beaucoup de séquelles, c'est bien le grand Ouest ».

(Jean Baptiste Béhi : « de nombreuses exactions » in *Frat-Mat* op-cit p.7).

Ces différents passés composés que nous avons ici n'expriment que l'accompli constaté au moment de l'énonciation et rien d'autre. Ils indiquent que les événements en question sont réalisés et complètement achevés. Contrairement au présent qui, lui indique l'inaccompli.

Au-delà de tout ce qui précède le journaliste-narrateur à travers l'emploi du présent veut faire preuve d'objectivité et de neutralité.

IV. EMPLOI DU PRESENT COMME FACTEUR D'OBJECTIVITE ET DE NEUTRALITE

Le présent, nous venons de le voir, est le temps de la narration de la guerre en Côte d'Ivoire. Le temps par lequel le journaliste-narrateur indique que les faits rapportés ont existé et demeurent vrais au moment de la publication du journal. Mais, au-delà des considérations temporelles et aspectuelles, l'emploi récurrent du présent comme temps de narration est un moyen d'expression de l'objectivité et de neutralité. Cette objectivité est le fait, d'une part, de la neutralité même de l'indicatif présent et d'autre part, de l'effacement des marques personnelles du verbe.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

4.1- L'indicatif présent : expression de la neutralité

La neutralité de l'indicatif présent vient du fait que c'est la forme « la plus indifférenciée, la moins spécialisée » (IMBS, 1968, p21). Toute chose qui permet à ce tiroir verbal de véhiculer tout événement qu'il soit passé, présent ou futur.

Pour plus de précisions, examinons les énoncés ci-dessous.

(10.1) La ville de Vavoua tombe aux mains des rebelles.

(10.2) La ville de Vavoua tomba aux mains des rebelles.

Ces deux énoncés traduisent le même événement en deux procès différents. En (10.2) par exemple, le passe simple « tomba » souligne la soudaineté de l'événement. Il indique que le procès véhiculé par « tomba » est passé complètement achevé et n'a aucune répercussion au moment de l'énonciation. Le passé simple n'intervient donc pas par hasard. Son emploi suppose la prise en compte d'un certain nombre de considérations à la fois littéraires et temporelles. Le narrateur opte pour le passé simple parce qu'il veut obtenir un effet, c'est-à-dire, qu'il cherche à rendre son récit dynamique. L'emploi du passé simple n'est ni neutre ni naturel. C'est d'ailleurs pour cette raison que ce tiroir verbal a disparu de la langue parlée pour être un temps réservé à la langue écrite, voire littéraire où il est le temps du récit des événements passés par excellence.

C'est le cas ici, puisqu'il s'agit de raconter la guerre. Malheureusement le passé simple est presque inexistant. Il n'a été utilisé que cinq (5) fois (cf.1.4). En lieu et place, nous avons le présent.

Contrairement au passé simple, avec l'indicatif présent, le journaliste-narrateur raconte les faits tels qu'ils se présentent à lui, tels qu'ils les voit, le plus naturellement possible. Dans cette perspective, le narrateur, ne se préoccupe ni du mode énonciatif ni du système verbo-temporel.

L'indicatif présent étant la forme la moins spécialisée, son emploi ne nécessite aucune présupposition. Il permet de garder les faits en état sans rien en ajouter. A priori tous les lecteurs sont à même d'interpréter et de comprendre le présent. C'est l'expression même de l'objectivité et de la neutralité car comme le souligne Milner¹ « nous disons qu'une expression est objective quand [...] elle peut être comprise sans qu'on ait besoin nécessairement de prendre en considération la personne qui l'exprime ni les circonstances dans lesquelles elle s'exprime ».

A côté de l'indicatif présent, il y a l'effacement des marques personnelles du verbe.

¹ MILNER cité par KERBRAT – ORECCHIONI, 2002, p166.

4.2. L'effacement des marques personnelles du verbe

Nous le disions tantôt, dans la narration de la guerre en Côte d'Ivoire, le journaliste-narrateur a rarement employé « je ». Sa seule marque explicite est la mention de son nom.

Il faut rappeler que l'article de journal est un écrit informatif et / ou argumentatif dans lequel l'accent est mis sur les faits, lesquels sont soit commentés soit rapportés comme c'est le cas ici. La qualité de la narration dépend d'abord et avant tout du journaliste-narrateur à qui il est demandé de faire preuve de neutralité et d'objectivité. Mais qu'est ce que cela signifie pour un journaliste ?

Dans le milieu journalistique, être objectif dans la narration, c'est d'abord faire preuve de simplicité en faisant usage de l'indicatif présent.

C'est ensuite présenter les faits sans parti pris, sans aucune intervention. D'où l'effacement de toute marque personnelle du verbe. Cela se traduit concrètement par l'absence, dans la narration de la guerre, des indexicaux tels que le couple « je / tu » et leurs variantes casuelles (cf.2.1).

En effet, comme le précise F. Girou², prétendre à l'objectivité chez le journaliste signifie « tenter d'effacer toutes traces de la présence dans l'énoncé du sujet d'énonciation. Le bon journalisme ne consiste pas, à mes yeux, à se mettre en avant, mais au contraire à s'effacer derrière son sujet ».

On le voit, à travers l'emploi du présent et l'effacement des marques personnelles du verbe, le journaliste-narrateur est à la recherche de l'objectivité.

V. CONCLUSION

Au terme de la présente étude, il apparaît que la narration de la guerre en Côte d'Ivoire, à travers *Fraternité Matin*, est essentiellement constituée du récit des affrontements. Pour ce faire, le journaliste-narrateur introduit dans la presse une histoire derrière laquelle il tente en vain de s'effacer. Puisque, par moment, il intervient, ne serait-ce qu'à travers ses propres commentaires.

Le récit journalistique joue naturellement sur les deux plans d'énonciation. Ce qui lui confère un caractère hybride tant dans l'usage des indicateurs spatiaux et temporels qu'au niveau des temps verbaux.

Ici aussi, il convient de noter l'emploi démesuré de l'indicatif présent comme temps de narration dans un registre où devrait dominer soit le passé simple qui est le temps de narration par excellence soit le passé composé qui est le temps de l'accompli.

² F. GIROU cité par KERBRAT – ORECCHIONI op.cit p. 81.

En choisissant, de façon délibérée, de narrer la guerre en Côte d'Ivoire à l'indicatif présent, le journaliste-narrateur veut faire preuve d'objectivité et de neutralité face à l'événement. Toutes choses qui confirment la particularité de l'écriture journalistique qui reste et demeure avant tout, une écriture utilitaire quelle que soit la nature du texte.

BIBLIOGRAPHIE

- ARGOD-DUTADR F, (1998). *La linguistique littéraire*. Paris, : Armand Colin 95 p.
- BAYLON (C) – FABRE P. (1995). *Grammaire systématique de la langue française*. Paris : Nathan, 338 p.
- BENVENISTE E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. 1. Paris : Gallimard 351 p.
- GOUVARD J.. M. (1998). *La pragmatique outils pour l'analyse littéraire*. Paris : Armand Colin, 185 p.
- GUILLAUME G. (1970). *Temps et verbe*. Paris : Champion, 194 p.
- IMBS P. (1968). *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Paris : Klincksiek, 269 p.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (2002). *L'énonciation*. Paris : Armand Colin 4^e éd. 267 p.
- MAINGUENEAU D. : *Analyser les textes de communication*. Paris : Nathan , 211 p.
- TOMASSONE R.(2002) : *Pour enseigner la grammaire*. Paris : Delagrave, 318 p.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 5

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

- WAGNER R. L. – PINCHON J.) (1991). *Grammaire du français classique et moderne*, Paris : Hachette, 687 p.